

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2011**

L'an deux mil onze et le Vendredi 29 juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de SERGINES, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEROY, Maire.

Présents : Tous les membres du Conseil Municipal, à l'exception de :

- Jean-Raoul ROSAY qui donne procuration à Loïc MARTIN ;
- Paul BOURDON qui donne procuration à Jean-Claude LEROY ;
- Marie-Hélène BOURDON qui donne procuration à Christine ROBERT ;
- Jacques IELSCH qui donne procuration à Jean-Claude LEWANDOWSKI.
- Catherine BEAUVAIS et Jean-Pierre CROQUET, excusés.

Madame Christine ROBERT a été nommée secrétaire de séance.

---

Suite à la demande de Monsieur André PITOU et à l'absence de plusieurs conseillers municipaux, l'approbation du compte rendu du Conseil du 1<sup>er</sup> Juillet 2011 est reportée à la prochaine séance.

### **TRAVAUX 6<sup>ème</sup> TRANCHE A.E.P : ENTREPRISE RETENUE ET DEMANDE D'AIDES FINANCIERES**

Monsieur le Maire informe le conseil des résultats de l'ouverture des plis pour la 6<sup>ème</sup> tranche d'eau. Deux entreprises ont répondu : l'entreprise ALEXANDRE Jacques de PARON et l'entreprise La Celloise de la CELLE ST CYR.

L'entreprise La Celloise a été retenue pour réaliser les travaux qui devraient débuter le 19 septembre 2011.

Le conseil décide de solliciter un prêt à taux 0% sur 15 ans auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Une demande de dérogation de commencer les travaux avant accord du prêt sera adressée à l'Agence de l'Eau.

### **ASSURANCES : ACCEPTATION DE REMBOURSEMENTS DE SINISTRES**

Le Conseil Municipal accepte le remboursement de l'assurance pour les dégâts occasionnés lors du sinistre de la tempête XINTHIA sur l'horloge de l'église.

### **RENOUVELLEMENT DE CONTRATS GAZ POUR BATIMENTS COMMUNAUX**

Le maire informe le conseil que deux contrats avec Gaz de France – Provalys arrivent à expiration le 30 septembre 2011 pour les bâtiments communaux de la bibliothèque et perception. Le Conseil décide de les renouveler pour une durée de 3 ans.

Monsieur André PITOU souhaiterait à l'avenir qu'une mise en concurrence soit opérée.

### **DEVIS CERIG POUR UNE NOUVELLE VERSION DU LOGICIEL DE PAYE**

Le Conseil accepte le devis de la société CERIG pour la mise en place de la nouvelle version du logiciel de paye.

### **QUESTIONS DIVERSES**

➤ Le conseil décide d'acquérir un nouvel aspirateur pour la mairie.

➤ Le Conseil accepte le devis de la société PEV de Véron pour le traitement insecticide pour lutter contre la chenille processionnaire du pin. Il s'agit de traiter les pins sur la commune des écoles, rue de la Couée et au square du 11 novembre. Une 1<sup>ère</sup> campagne de traitement insecticide a eu lieu en

2010/2011 mais le traitement n'est efficace que s'il est renouvelé pendant au moins 3 années consécutives.

Monsieur Daniel MOTTE demande à ce que des devis soient collectés pour l'achat éventuel d'un broyeur à papier qui permettrait la destruction et le recyclage des documents de la mairie.

La séance est levée à 19:45 heures.

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Claude LEROY". The signature is fluid and cursive, with a prominent upward stroke on the left and a horizontal line extending to the right.

Jean-Claude LEROY.